

La stratégie européenne de ressources humaines pour les 'chercheurs' « HRS4R »

Commission Recherche
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
9 mai 2018



- Présentation du label HRS4R
- 2. Les avantages et les impacts du HRS4R
- Comment obtenir le label ?
- 4. Propositions d'organisation et de calendrier



1. Présentation du label HRS4R





Le label HRS4R

HRS4R = Human Resources Strategies For Researchers

(créé en 2008)

Chercheur' = Au sens large: chercheur, EC, MCF, Biatss Recherche, Post-Doc et Doctorants... Titulaire ou contractuel (AMU ou PVM).

Public Cible Toute la population des 'chercheurs' d'AMU et tous les niveaux (unité, composante, central)

Répartition (classification européenne):

- R1 : chercheur de premier niveau (jusqu'au doctorat) ;
- R2 : chercheur reconnu (docteur ou équivalent pas totalement indépendant);
- R3 : chercheur confirmé (chercheur indépendant porteur, coordinateur scientifique d'un projet);
- R4 : chercheur principal/chef de file (chercheur éminent dans son domaine).

Objectif:

Améliorer les pratiques des organismes et établissements européens œuvrant dans le domaine de la recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs

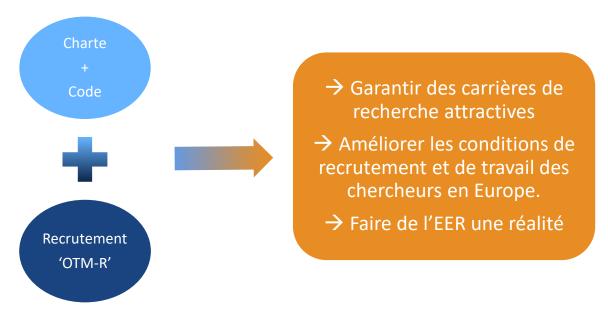
Label HR Excellence in Research accordé par la Commission européenne aux établissements engagés dans cette démarche d'amélioration continue de leurs pratiques RH.



Principes

HRS4R → promouvoir la mise en œuvre des principes issus de la Charte européenne du Chercheur et le Code de Bonne conduite

(Textes européens définissant les rôles, les responsabilités et les droits des chercheurs et de leurs employeurs.)





Les 40 principes de la Charte et du Code

4 axes principaux:

- Principes éthiques et responsabilités professionnelles
- Recrutement, développement de carrière, mobilité
- Conditions de travail et de sécurité, environnement professionnel
- Formation

I. Ethical and professional aspects

- 1. Research freedom
- 2. Ethical principles
- 3. Professional responsibility
- 4. Professional attitude
- 5. Contractual and legal obligations
- 6. Accountability
- 7. Good practice in research
- 8. Dissemination, exploitation of results
- 9. Public engagement
- 10. Non discrimination
- 11. Evaluation/ appraisal systems

II. Recruitment

- 12. Recruitment (principles)
- 13. Recruitment (procedures)
- 14. Selection
- 15. Transparency
- 16. Judging merit
- 17. Variations in the chronological order of CV
- 18. Recognition of mobility experience
- 19. Recognition of qualifications
- 20. Seniority
- 21. Postdoctoral appointments

III. Working conditions and social security

- 22. Recognition of the profession
- 23. Research environment
- 24. Working conditions
- 25. Stability and permanence of employment
- 26. Funding and salaries
- 27. Gender balance
- 28. Career development
- 29. Value of mobility
- 30. Access to career advice
- 31. Intellectual Property Rights
- 32. Co-authorship
- 33. Teaching
- 34. Complains/ appeals
- 35. Participation in decisionmaking bodies

IV. Training

- 36. Relation with supervisors
- 37. Supervision and managerial duties
- 38. Continuing Professional
- Development
- 39. Access to research training and continuous development
- 40. Supervision





2. Les avantages et les impacts du HRS4R





Enjeux de la labellisation pour AMU

Renforcer l'attractivité internationale d'AMU Recrutement, attractivité, pratiques...

Afficher une volonté politique interne RH forte et cohérente

Rejoindre les établissements européens distingués pour leurs valeurs et bonnes pratiques en matière de RH

- → AMU est le seul établissement d'A*MIDEX sans le label ou non impliqué dans la démarche de labellisation
- → 466 établissements en Europe, une vingtaine en France labélisés

Répondre aux exigences des programmes européens

- → Court Terme (avant fin 2020): Respecter nos obligations contractuelles // pénalités financières possible et répondre aux critères des appels (CIVIS, COFUND)
- → Moyen terme (dès 2021): possibilité que ce label conditionne des financements

L'engagement d'AMU dans l'obtention du label HRS4R est inscrit dans le contrat d'Etablissement 2018 - 2022



Un label en adéquation avec la dynamique du SDRH



Accueil et Intégration Former et Développer Accompagner et valoriser **ATTRACTIVITE**

MOBILITE

FORMATION

PARCOURS PROFESSIONNEL HRS4R

Promouvoir l'attractivité du métier de chercheur
Développer l'ouverture des recrutements
Favoriser la mobilité des chercheurs
Développer les parcours de carrière

Le label HRS4R et le SDRH répondent à une démarche globale de structuration en appui à la stratégie de l'établissement par le biais d'une démarche de pilotage dynamique et prospective de ses RH



Enjeux de la labellisation pour les personnels 'Recherche'



4 axes qui guideront leur carrière au sein d'AMU



Respect des principes éthiques et des responsabilités professionnelles



Transparence du recrutement, du développement de carrière et de la mobilité



Attention portée aux conditions de travail et de sécurité et à l'environnement professionnel



Politique de Formation affirmée

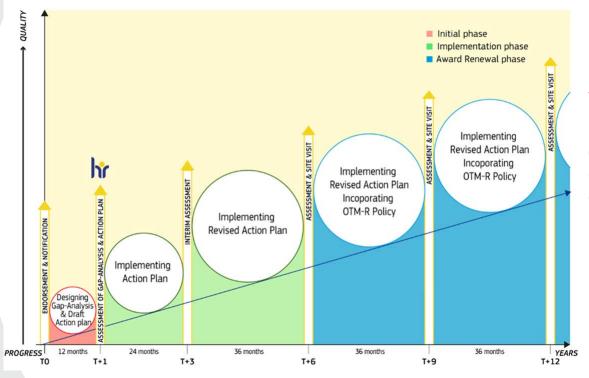


3. Comment obtenir le label?





Un processus global en 3 temps



Phase 1: Initiale (12 mois)

Phase 2: Phase d'implémentation (5ans) - mise en œuvre de la stratégie/plan d'action RH et préparation à l'évaluation intermédiaire

Phase 3: Phase de renouvellement (6 ans)



calendrier global tenant

informations/validations des dossiers par les

compte des éventuelles

Instances

Phase initiale - Lancement de la procédure Un processus en 5 temps





Constitution du dossier :

GAP Analysis

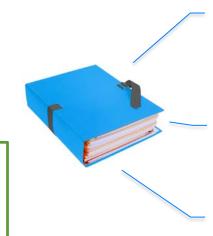
Plan d'actions



TEMPLATE 1 →
Process
TEMPLATE 2 →
Overview
TEMPLATE 3 → OTM-R
Checklist (Open,
Transparent and MeritBased Recruitment)



Comité de pilotage Comité de suivi de projet Groupes de Travail



Possibilité de cibler des objectifs politiques mais justifiés par les

éléments d'analyse

Etablir des mesures concrètes non encore réalisées et planifiées

Plan élaboré sur la base d'une consultation large



Sujets prioritaires pour les experts évaluateurs

Processus d'évaluation: 3 experts évaluateurs.

Thèmes prioritaires:

- Doctorants
- Ethique
- Genre
- Stratégie de recrutement (OTM-R)
- Open Science
- Développement des carrières

Les points importants de l'évaluation:

- Questionnement sur la concertation réelle avec les chercheurs
 - → Possibilité de vérifier par enquête la réelle consultation





4. Mise en œuvre à AMU

AMU s'engage pour ses chercheurs Objectif labellisation européenne 2020



Une organisation impliquant de nombreux acteurs

Communauté

scientifique

Est consultée Donne son avis

→ Réagir / Proposer / Interagir

COPIL - Comité de pilotage

Engage l'Institution Définit la stratégie, les moyens Supervise l'analyse, la méthode Valide le plan d'actions

Equipe projet

Propose et met en œuvre les décisions du COPIL

Effectue l'état des lieux Rédige le Dossier de labélisation Accompagne et supervise les GT Assure le plan de communication Assure l'interface avec la communauté scientifique et les instances d'AMU

Groupes de travail

Analyse l'état des lieux et les résultats de la consultation
Fait des propositions d'actions

→ En fonction de la consultation, périmètre à définir

COPIL - Comité de pilotage

Président
Membres de la Gouvernance (réunions stratégiques)

Equipe projet

VP CA – Marie Masclet de Barbarin
VP Recherche – Pierre Chiappetta
VP Formation – Thierry Paul
VP RI – Sylvie Daviet
VP Délégué A*Midex – Denis Bertin
Collège Doctoral – Mossadek Talby
DGSA – Jean-Philippe Potier
DAC – P.Djambazian
DRH - A. Pilia et/ou Mathieu Boussat
DRV – Céline Damon et/ou Laurence Saracino
Protisvalor – Bruno Marroni et/ou Severine Pitel
Chef de projet (en cours de recrutement).

Groupes de travail

En fonction des axes choisis

Représentants de la communauté scientifique du R1 au R4 Représentants des Composantes, Directeurs d'unité Directions « expertes » Représentants du personnel

Communauté scientifique

'Chercheurs'

R1: chercheur de premier niveau (jusqu'au doctorat)

R2: chercheur reconnu (docteur ou équivalent non totalement indépendant)

R3 : chercheur confirmé (chercheur indépendent)

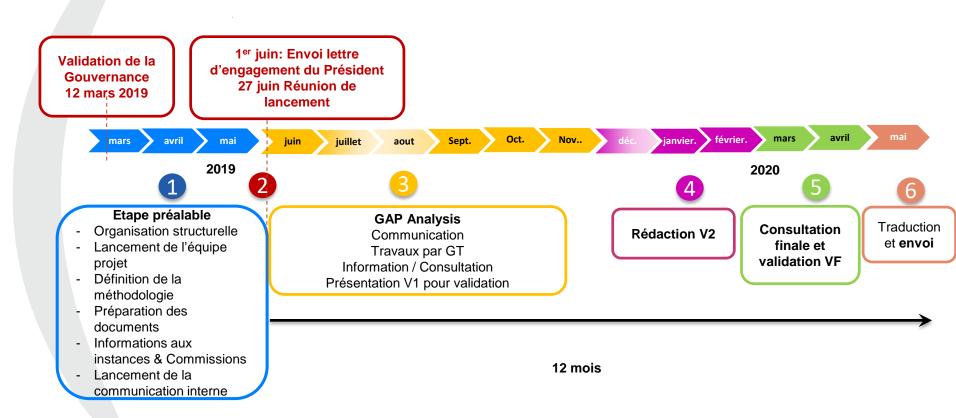
R4 : chercheur principal/chef de file (chercheur éminent dans son

Représentants DU, Personnels Instances



......

Un calendrier contraint





Conclusion : les clés de succès....

Labellisation sur le processus <u>ET</u> le fond du plan d'action.

1) Implication de l'établissement

- Portage politique ciblé
- Consultations de l'ensemble de la communauté (fonctionnaires et contractuels, différents stades carrière)
- 2) Choisir un nombre limité d'objectifs (...) de la charte et du code correspondants

3) Réalisme de la démarche

- S'appuyer sur l'existant (politique RH, Programme gouvernance, schémas directeurs, etc.)
- Importance de la démarche qualité
- Respecter les étapes:
 - Diagnostic
 - Consultations & Dialogues
 - Synthèse
 - Communication interne et externe
- Utiliser pleinement la phase d'implémentation (de 5ans) pour la mise en œuvre de la stratégie/plan d'actions RH



Merci de votre attention

mathieu.boussat@univ-amu.fr celine.damon@univ-amu.fr hrs4r@univ-amu.fr